

PROCES-VERBAL
de l'assemblée générale du 31.08.2020
19h40 – foyer et grande salle Bursins

La présidente ouvre la séance à 20h40 au foyer et grande salle de Bursins, au vu des restrictions sanitaires du Covid19 et les distanciations imposées par le Conseil Fédéral, et souhaite la bienvenue aux membres présents. L'ordre du jour, communiqué dans les délais statutaires, ne suscite pas de remarques ou de modifications.

1. Appel

28 membres répondent présents. Christian Parmelin, Elisabeth Raval, Véréna Troxler, , sont excusés. Edith Nicoud a donné sa démission.

Le quorum étant atteint, l'assemblée est valablement constituée.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 02 juillet 2019.

La lecture de ce document, joint en annexe à la convocation, n'est pas demandée. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 02 juillet 2019 est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du trésorier

André Vuichard remet aux membres présents une copie des comptes 2019-2020 et du bilan au 30 mai 2020, dans les grandes lignes, présentant l'évolution des liquidités de 2019 à 2020. Les comptes de l'exercice écoulé dégagent une diminution de CHF1437.90. Le subside de la commune de Bursins de CHF 5'000.- pour 2020. Les cotisations des membres s'élèvent à CHF 2'600.-. Il faut souligner que la direction de Ferran Gili-Millera se monte à CHF 8'576.25.-, la cotisation SSCV pour 2020 représente un montant de CHF 540.-. Le repas de fin d'année a coûté CHF 892.80, et divers avis mortuaires CHF 969.35. Le résultat final de La Voile a dégagé un bénéfice de CHF 6321.90, en plus du remboursement des CHF 7000.- de prêt pour la création. Et la buvette lors du concert à Nyon a rapporté CHF 549.10. Notre fortune au 30.05.20120 s'élève à CHF 24'439.10.--.

A noter que la sortie à Louhans n'a pas généré des frais, puisqu' une participation avait été demandée aux participants, et que le reste a été offert généreusement par Françoise Subilia et Christiane Parmelin. Un gros merci

Les comptes n'appellent pas d'autres commentaires.

4. Rapport de la commission des vérificateurs des comptes

La commission composée de Marie-Claude Gonthier (rapportrice), Maria Gili, Claudine Fayet, propose d'accepter les comptes de l'exercice 2019-2020 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour leur excellente tenue. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Billet de la Présidente, tel que lu.

Alouette Bursins – assemblée générale du lundi 31 août 2020

Billet de la Présidente

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis choristes,

Cela fait plus de 57 ans que je fais partie de cette Alouette qui me tient tellement à coeur, je dois dire que je n'ai jamais vécu une telle situation, et de ce fait mon billet de présidente revêt un caractère un peu particulier, c'est le moins que l'on puisse dire !
Mais, ne nous laissons pas aller à la morosité et allons de l'avant !!

Après le magnifique week-end passé à Louhans les 23, 24 et 25 août 2019, plus exactement à la Chapelle Naude, petit paradis de notre amie Françoise, que nous remercions encore vivement pour son accueil, nous reprenons le chemin des répétitions le 26 août, destiné à la création du 90ème anniversaire de la Récréation de Morges et le 80ème de l'Alouette, création intitulée La Voile, musique de notre cher Ferran, récitant Nicolas Ruegg, chœur d'hommes de Grancy, l'orchestre Amabilis, tout ce petit monde mené en main de maître par Ferran, il ne pouvait en être autrement !!!

Les répétitions se passent très bien, intensives, tant à Bursins, Tolochenaz et Morges.
Pas de temps à perdre, les concerts sont prévus pour novembre 2019.

L'accès de la Cathédrale de Lausanne nous ayant été refusé, en remplacement nous nous sommes rabattus sur le Théâtre de Marens à Nyon pour le premier concert le 16 novembre, c'est bien parti, franc succès, bien que nous aurions souhaité un peu plus de monde !

Enchaînement du deuxième concert le 17 novembre, à Lausanne, à la salle Paderewski, là aussi un public conquis !

Les deux derniers concerts au Temple de Morges les 23 et 24 novembre ont été un véritable feu d'artifice, dont les participants ne sont pas près d'oublier !! et comme toujours à la fin du concert du dimanche, quelques larmes ont coulé, rien de plus normal !

Encore toutes nos félicitations, un grand grand merci à Ferran pour la musique, un vrai bonheur !! Je suis persuadée que comme moi vous avez encore des frissons !!

Magnifique résultat tant sur le plan choral que financier !!

Nous terminons l'année 2019 en beauté avec un souper le lundi 16 décembre, concocté le traiteur Jemmely de Nyon et comme dessert le fameux gâteau d'anniversaire confectionné par la boulangerie Fayet de Bursins.

Tout en préparant le programme de la Voile, à intervalle de un mois, nous enchaînions les assemblées du CO de la FCCV 2021 !

Première répétition de l'année 2020, le lundi 13 janvier afin de préparer le programme de nos soirées de novembre, et aussi d'entretenir les chants de La Voile puisque celle-ci sera donnée en 2ème partie de soirée de la Récréation de Morges le samedi 7 mars et pour celles du chœur d'hommes de Grancy les 13 et 14 mars.

Samedi 7 mars, soirée à Morges, belle prestation de La Voile avec un public beaucoup moins nombreux que d'habitude, la qualité de ce dernier a été remplacée par le nombre !!

En principe un vendredi 13, on achète un billet de loterie qui est censé nous porter chance, mais, alors là « la catastrophe », le vilain virus nommé COVID 19 s'est invité sans crier gare, nous voilà « confinés », toutes les manifestations annulées, concerts, magasins fermés à part les grandes surfaces, écoles fermées, les 65 ans et plus ne doivent pas sortir, plus de répétitions et pour couronner le tout annulation de la FCCV 2021, qui est reportée tenez-vous bien en 2023 !!!!!
Qu'allons-nous devenir !!!

Du coup, votre serviteur se pose la question : que faire pour notre directeur avec ce manque à gagner ??

Heureusement, quelques jours plus tard, nous recevons un courrier de l'USC (Union Suisse des Chorales) concernant la rétribution des chefs de chœur qui dit ceci :
une cheffe/un chef de chœur a droit dans la situation actuelle au maintien de son salaire.

L'USC recommande de verser à sa cheffe/à son chef le 90 % du salaire soumis à l'AVS dans la période où les répétitions et les prestations sont interdites selon le programme que le chœur avait établi.

Voilà votre serviteur bien soulagée de cette recommandation. Sans tarder, cette dernière prie le chef d'établir le plan des répétitions et concerts jusqu'à fin juin, y compris l'assemblée générale programmée le lundi 6 juillet.

Elle soumet tout ceci au comité qui d'emblée accepte cette proposition. Je ne vous cache pas que j'ai versé quelques larmes tellement j'étais contente que l'Alouette puisse assumer le salaire de son chef !!

D'autre part, nous renonçons à notre droit de demander le chômage partiel auprès de l'autorité cantonale pour les raisons suivantes :

- coûts administratifs disproportionnés sont évités ;
- le chœur n'encourt pas de frais imprévus du fait du maintien recommandé du paiement de son salaire.

Nous avons appris par la suite que les chorales ayant fait la demande auprès de l'autorité cantonale pour cette question de chômage partiel. Ces dernières leur ont été toutes refusées.

En résumé, Ferran a touché le 90 % de son salaire de mars à fin avril, mai, juin.
Je tiens à souligner que la petite répétition du lundi 29 juin à l'église de Begnins, Ferran nous en a fait cadeau, qu'il en soit sincèrement remercié !

Nous pensions pouvoir reprendre un peu les répétitions en juin, mais, impossible, d'une part les mesures de sécurité et sanitaires sont très très restrictives pour les choristes, notre local ne répond pas à ces mesures, il nous reste que la grande salle, mais qui d'autre part n'est pas accessible et fermée à cause du COVID 19.

Merci à Françoise de sa proposition d'aller à l'église de Begnins le lundi 29 juin pour une mini répétition avec toutes les mesures de sécurité et sanitaires requises. Une vingtaine de choristes ont répondu présent.

C'était très particulier, mais le fait de se revoir un petit moment nous a fait du bien !!

En date du 10 juillet, nous recevons un courrier de l'USC, nous informant que la distance entre les choristes était ramenée à 1m50 au lieu de 2m, mais, aucun changement pour le reste !

Votre serviteur ayant soumis un plan à la commune pour une éventuelle reprise des répétitions le lundi 24 août à la grande salle, ce dernier est accepté par la Municipalité et cette dernière nous donne le feu vert pour accéder à la grande salle, ouf et grand merci !!

Antoinette Blumenstein nous invite pour une première retrouvaille au refuge du centre forestier de Givrins le dimanche 23 août , où nous nous sommes régalés de la broche préparée par notre ami Alain, son mari. Encore grand merci Antoinette pour cette délicate invitation, sans oublier notre ami Héli pour le fameux breuvage !!

Ce n'est pas sans souci que votre présidente se rend à la grande salle ce lundi 24 août pour la reprise des répétitions.

Tout s'est bien passé et merci à vous tous d'avoir bien obéi et suivi aux directives reçues.

Passons maintenant au chapitre des remerciements :

A toi Ferran, nos vifs et sincères remerciements pour tout ce que tu nous apportes et nous fait vivre, toujours fidèle à toi-même, professionnel jusqu'au bout des ongles, et qui grandit de plus en plus, nous l'avons constaté lors de la création La Voile, quelle chance de t'avoir parmi nous, on fait des envieux !!!!, sans oublier bien sûr ta patience !!!!

Merci Maria de nous laisser Ferran chaque semaine et plus ;

Romain et Mathieu qui nous ont gâté durant toute la période du confinement par leurs prestations fidèles chaque soir à 21h.00, on attendait leur concert avec impatience, ça nous a bien réchauffé le coeur, on se sentait moins seul !!!

A vous, mes amis du comité, d'être présents à mes côtés, de votre soutien et de votre écoute.

A votre tour, chers amis choristes, merci pour tout ce que vous donnez à l'Alouette, votre présence, votre assiduité, votre enthousiasme, on a besoin de vous, chaque voix compte, ne l'oubliez pas !!

En ce qui me concerne, je suis toujours aussi motivée pour assumer la tâche de présidente qui m'est confiée, toujours prête à défendre les intérêts de l'Alouette et vous remercie de votre soutien.

Comme toujours, avant de terminer, une pensée à méditer :

« Presque tout ce que vous faites semble insignifiant, mais il est essentiel que vous le fassiez »

Bien que l'avenir ne soit pas très rose en ce moment, à cause de ce maudit virus qui nous pourrit la vie sur tous les plans, j'ose espérer que l'on puisse continuer à se retrouver chaque semaine même dans ces conditions particulières, cela nous a tellement manqué, car il faut se souvenir que : sans la musique, la vie serait une erreur !

Merci de votre attention.

Votre dévouée Christiane Parmelin

Bursins, le 31 août 2020/cp

6. Rapport du directeur, tel que lu.

RAPPORT DU DIRECTEUR

Madame la Présidente, chère Christiane,
Chers choristes,

La saison 2019-2020 a été la plus étrange de celles que nous avons vécues ensemble ; probablement, la plus étrange de toute l'histoire de l'Alouette. Nos activités se sont arrêtées soudainement le 13 mars, exactement entre le concert de La Voile que nous avons pu donner à Morges et ceux qui ont dû être annulés à Grancy. Jusque-là, nous avons passé six mois et demi de travail intense et réjouissant ; ensuite, plus rien pendant trois mois et demi, jusqu'au moment où il a été possible que l'on se rencontre une dernière fois dans la saison. C'était le 29 juin, juste avant la pause de l'été.

Chacun de nous sait comment il a vécu cette période et comment il a comblé ce manque, et il est certain que cela restera longtemps dans nos mémoires. D'autant plus que la cassure est arrivée au moment où nous étions encore dans le sillage de La Voile et des émotions fortes qu'elle avait suscitées. Ayant pris goût pour la cuisine ces derniers temps, ça me fait penser au moment où l'on ajoute des glaçons pour stopper la cuisson. C'est la phrase la plus bête que je n'ai jamais dite dans un rapport d'Assemblée générale, mais autant prendre les choses avec humour.

Il est vrai que, nous retrouver privés non seulement de la fin de La Voile, mais également de toute autre activité chorale, a été très douloureux ; encore plus, le fait de ne pas savoir jusqu'à quand cette situation exceptionnelle allait perdurer. Ce qui n'est toujours pas clair aujourd'hui.

La saison avait commencé avec un week-end festif et extrêmement convivial chez Françoise. Bien entendu, ces moments n'ont pas une grande incidence sur le niveau musical de ceux qui y participent, mais rajoutent à notre ensemble une dimension

fondamentale, qui est celle de l'amitié, de la générosité et du partage. Ce sont là des qualités dont l'Alouette ne saurait pas se passer, et le fait de pouvoir les cultiver de cette façon de temps en temps est une chance qu'il faut absolument conserver.

Quant à la musique, depuis le 26 août et jusqu'au moment où l'arrêt a été imposé, l'Alouette a réalisé 8 répétitions normales, c'est-à-dire toute seule ; 4 autres, avec la Récréation et l'Echo de la Risaz ; 6 autres auxquelles les chanteurs de ces deux sociétés ont été invités à nous rejoindre, avec, d'ailleurs, une réponse de leur part qui a dépassé toutes nos attentes ; 3 répétitions partielles ; 6 répétitions de tout l'ensemble avec orchestre ou piano, dont 2, des samedis tout entiers ; 2 répétitions générales, et 6 concerts, dont 5 pour La Voile et 1 lors de la méditation pour le Feu de l'Avent à l'Église de Bursins. En tout, 29 répétitions et 6 concerts.

Le travail a été exclusivement axé sur La Voile depuis la rentrée du mois d'août jusqu'à la fin novembre. Je parlais tout à l'heure d'un travail intense et réjouissant. En effet, voir l'œuvre grandir et se mettre en place petit à petit est un plaisir que reçoivent chaque fois ceux qui répètent semaine après semaine. Mais, personnellement, mon expérience de La Voile dépasse largement le plaisir de monter un programme, aussi ambitieux soit-il.

Le privilège que j'ai eu dans cette aventure est vraiment très rare parmi les musiciens : pouvoir créer une œuvre, en écrivant la musique à partir uniquement de dix poèmes, préparer le chœur, préparer l'orchestre, faire des petites modifications de la partition lorsque nécessaire, mettre tout le monde ensemble et enfin diriger les concerts. La confiance qu'on m'a accordée dans ce projet est immense. L'Alouette m'avait déjà commandé quatre œuvres par le passé, avec l'accompagnement tout juste d'un trio ou d'un quatuor ; la Récréation avait déjà chanté quelques-unes de mes pièces, uniquement a cappella ; quant à Amabilis, ils ne me connaissaient qu'en tant que chef d'orchestre. Et les trois sociétés ont été d'accord d'assumer un budget énorme pour monter une création qui allait bien plus loin que tout ce que j'avais fait précédemment, et que j'allais pouvoir mener de A à Z. Soyez certains que ma gratitude est à la hauteur de votre confiance.

Au final, je ne garde que des souvenirs positifs et émus de cette aventure inachevée, renforcés par l'excellente nouvelle d'un beau bénéfice financier pour les sociétés, fruit également du travail d'un comité dévoué et compétent.

Après les concerts de la création avec orchestre, à la mi-novembre, nous n'avons eu qu'une seule répétition pour préparer la chantée à l'Église, lors de laquelle nous avons présenté quatre chants qui n'avaient pas été travaillés depuis le printemps. Devoir les préparer en une seule répétition, plus un raccord un peu rallongé avant le concert, ce n'est vraiment pas beaucoup. Même s'il s'agissait de quatre chants que nous avons bien maîtrisés par le passé (Supplique, Pater Noster, Prière du pâtre et Couleurs de mon enfance) les conditions exigeaient un petit travail individuel de la part des chanteurs, au moins en ce qui concerne le rappel des textes ; c'est également une chance, que de pouvoir toujours compter sur le travail de chacun en dehors des lundis soir.

Entre janvier et début mars, les répétitions ont été destinées à entretenir les chants de La Voile pour les concerts de Morges et de Grancy et à apprendre le nouveau répertoire pour les Soirées du mois de novembre. Après quoi le couperet est tombé.

Pour la période difficile qui s'en est suivie, il n'y a évidemment aucun commentaire musical à faire. Mais, dans ce qui est extramusical, je ne peux pas omettre le traitement qui m'a été accordé, et notamment le maintien du 90% de mon salaire pour le plan de travail prévu et non réalisé, selon ce que prônait l'Union suisse des chorales. Je sais qu'une mesure similaire avait été envisagée par notre présidente avant même que l'USC ne publie ses recommandations, et je sais également que le comité a donné suite sans inconvénient à cette proposition. Comme vous l'imaginez, j'ai déjà eu l'occasion de

remercier le comité, mais je tenais à ce que ce soit encore répété dans mon rapport d'Assemblée. Ensuite, il m'a semblé que le moindre des gestes de gratitude était celui d'offrir la répétition de reprise, celle du 29 juin, qui supposait un moment particulièrement émouvant et symbolique. Après tout, si j'avais été payé pour ce que je n'avais pas fait, je pouvais très bien ne pas être payé pour ce que j'avais fait ; ce deuxième montant étant, en plus, incomparablement plus bas. Probablement, qu'il n'y a qu'à l'Alouette que ça arrive !

Le futur est évidemment très incertain. S'il l'est déjà dans notre vie quotidienne, il est facile d'imaginer que, en ce qui concerne les loisirs et tout particulièrement le chant choral, il l'est bien plus encore. Ma proposition à l'Alouette a été celle de recommencer les répétitions comme prévu, à la rentrée scolaire, dans le strict respect des normes dictées par l'USC, et dans la perspective d'une Soirée annuelle fin novembre, telle qu'elle avait été planifiée il y a longtemps. Je ne vous cache pas que les probabilités de pouvoir effectivement organiser cette Soirée me paraissent, personnellement, minimales, mais je voulais qu'on s'accroche à la moindre possibilité, que l'on considère la plus petite ouverture afin d'offrir un message d'optimisme et d'espoir. Nous avons répété lundi dernier, et nous le ferons encore lundi prochain et les suivants ; nous l'avons fait pour le plaisir que le chant choral nous procure, et pour préparer des chansons dont le but ultime est celui d'être partagées avec le public. Face à ceux qui demandaient, déjà au mois de mai, d'annoncer l'annulation de la Soirée, j'ai demandé à Christiane que l'on attende le plus possible, avant de prendre une telle décision ; malheureusement, il est clair que, si la Soirée doit être annulée, nous ne pouvons pas l'annoncer deux jours avant. La réflexion doit donc être faite, et tous les scénarii envisagés, mais si l'on doit décider de l'annulation, il va de soi que je me plierai à l'évidence. D'autres événements prévus, tels que le concert au Temple de Morges le 22 novembre ou l'éventuelle réception de M. Guy Parmelin en tant que président de la Confédération, en décembre, se heurtent aussi aux mêmes problèmes, et particulièrement à celui de la distance requise entre les chanteurs ; si elle persiste, et rien ne fait penser que cela va changer rapidement, ces prestations sont également compromises. La situation est donc très triste, mais il nous reste, au moins, le plaisir de chanter entre nous ; et, même si on doit le faire à une certaine distance et avec certaines contraintes, c'est déjà beaucoup mieux qu'au mois d'avril.

Croyez bien que j'attends avec impatience le moment de chanter avec vous devant notre public. Mais avant ça, j'attends, encore plus impatientement, le moment de vous serrer fort la main, ou de vous faire la bise. Merci pour tout ce que l'Alouette m'a donné en cette saison à la fois merveilleuse et catastrophique, selon le mois du calendrier où l'on se place, et merci de votre écoute.

Ferran Gili-Millera

Vinzel, le 31 août 2020.

7. Rapport de la commission musicale, tel que lu.

RAPPORT DE LA COMMISSION MUSICALE

Au long de la saison 2019-2020, la Commission musicale, formée par Odile, Christiane, Laurent, Jean-Charles et moi-même, s'est réunie deux fois.

Le 13 janvier, pour décider le thème de la Soirée du mois de novembre. La participation musicale à la Fête cantonale 2021 étant impossible, puisque nous étions engagés dans l'organisation, l'idée était de monter un répertoire pour la Soirée basé justement sur la Fête cantonale. Nous allions présenter tous les chants d'ensemble de la SCCV, ce qui, à la Fête, nous aurait au moins permis de chanter avec les autres sociétés, et nous allions compléter ce programme avec quelques chants présentés par l'Alouette lors des éditions précédentes.

La reprise de *La Voile*, avec orchestre, avait été confirmée comme concert d'ouverture de la Fête. L'entretien de ces chants allait aussi occuper une petite partie du temps de répétition dans les mois suivants.

Le 24 février, j'ai présenté à la Commission musicale la liste de tous les chants interprétés par l'Alouette lors des Fêtes cantonales entre 1993 et 2017, que Christiane a complété avec quelques chants d'éditions plus anciennes. Dans un premier temps, nous avons décidé de prendre *Sur le pont d'Avignon* (1993) et *Le soucy* (1997), pour commencer à les répéter déjà au mois de mars. Le programme allait être complété par la suite.

Plus tard, l'annulation de la Fête cantonale a évidemment ruiné l'idée du thème de la Soirée. J'ai laissé en attente *Sur le pont d'Avignon* et *Le soucy*, et j'ai proposé de reprendre une autre des idées émises par la CM lors de la séance du 13 janvier, qui était celle de rendre hommage à Pierre Huwiler, disparu quelques semaines auparavant. Nous allons donc garder les chants d'ensemble de la SCCV, qu'il est toujours utile de connaître, et compléter le répertoire avec plusieurs pièces de Huwiler en tant que compositeur ou en tant qu'arrangeur. Nous avons déjà *Hallelujah* et nous venons de reprendre *Je suis de ce pays*.

La Commission musicale s'est rapidement vue la semaine dernière, et se retrouvera encore ces prochains jours, pour compléter le choix du répertoire de Pierre Huwiler, pour lequel nous avons déjà reçu deux propositions de la part des choristes.

Ensuite, l'activité de la CM dépendra évidemment des autres perspectives de concerts qui s'ouvriront à nous, en espérant que cela arrive le plus vite possible.

Merci de votre attention.

Ferran Gili-Millera

Vinzel, le 31 août 2020.

8. Rapport de la commission des archives

Maria Gili relève que la commission ne s'est pas réunie cette année. Elle tient à jour les albums, le livre d'or, avec les articles et les photos de groupe. Les livres peuvent être consultés ce soir. Il n'y a pas de photo de groupe pour 2020... Maria Gili passe le message à tous de lui donner les articles et photos spontanément, et demande des photos de la journée broche à Givrins.

Au sujet des partitions, Christiane Parmelin et Claire-Lise Mégard vont continuer leur travail d'archivage.

Un petit chant pour animer la soirée : Si tu passes par ici..... 

9. Nomination du comité

Le comité actuel se représente sans démission, c'est par applaudissements que tous sont réélus : Claude Narbel, Vice-Président, André Vuichard, caissier. Véronique Monney, secrétaire. Catherine Müller, membre. Et c'est encore avec plus d'applaudissements que Christiane Parmelin est réélue à son poste de présidente, même si elle voulait passer la cantonale et après « on verra ! » (dixit) Et de toute façon Claude Narbel, Vice-Président qui aurait pu prendre la place, n'est pas intéressé. Surtout qu'en 2022 Ferran Gili fêtera ses 30 ans de direction. A ne pas manquer !

10. Nomination de la commission des vérificateurs des comptes

La commission se compose actuellement de Marie-Claude Gonthier, Maria Gili en tant que membres permanents, et de Claudine Fayet comme membre suppléante. Pour 2021, la commission sera composée de Maria Gili, Claudine Fayet en tant que membres permanents, et Odile Christinet élue en tant que membre suppléante.

11. Nomination de la commission musicale

La commission musicale est composée de Ferran Gili, directeur, Odile Christinet pour les soprani, Christiane Parmelin pour les altis et le comité, Laurent Descombes pour les ténors et Jean-Charles Christinet pour les basses. Tous se représentent avec de vifs applaudissements.

12. Nomination de la commission des archives

Sont reconduits dans leur fonction par applaudissements : Maria Gili, Christiane Parmelin, Catherine Muller.

Pour les partitions. Christiane Parmelin et Claire-Lise Mégard gardent leur activité. Christiane voudrait faire les enregistrements des partitions elle-même, mais elle a besoin de l'aide de Florence Odet.

Petit chant pour éclaircir les voix : Vive la vie 

13. Propositions et communications du comité.

Christiane Parmelin nous lit la lettre d'Edith Nicoud qui arrête pour des raisons de santé.

Le comité propose :

- de laisser les cotisations à CHF 100.00 (à payer en 2 fois si nécessaire mais avant fin novembre) et les dons partitions à CHF 100.00 aussi (ou total de la facture) à payer avant la soirée.

- salaire de Ferran inchangé.

- soirées 2020 : Chœur d'hommes de Poliez-le -Grand sont d'accord de venir, mais ils attendent toutefois leur assemblée générale fin septembre. Leur directeur a rompu son contrat et ils doivent trouver un remplaçant. Le chœur de René Martinet est partant aussi, ils attendent notre décision.

Concert du 22 novembre à Morges : la Récréation de Morges a subi une dizaine de démissions, les répétitions ne sont pas possibles à Beausobre en 2 salles mais que de 20 personnes, donc pas simple. Il y a de fortes chances que ce soit annulé. En attente...

Pour la réception de Guy Parmelin en tant que Président de la Confédération, on ne sait pas encore ce qui va se passer... En attente...

En 2022, Ferran Gili fêtera ses 30 ans de direction de l'Alouette. Christiane Parmelin lui a déjà transmis son souhait d'une petite création, peut-être avec Amabilis, ou juste une chanson .. ??? Ferran Gili ne disant rien = qui ne dit rien, consent !!

Cantonale à Gland en mai 2023 : Claude Narbel nous informe que lors de leur assemblée du 22 août dernier, il a fallu reprendre contact avec les différents comités et la FCCV de Gland pour savoir si les 5 chorales continuaient pour 2023, et tous sont partants. Mais il faut des ressources nécessaires pour recréer des comités, il faut réactiver les protocoles des représentants des chorales, les locaux à pré-réserver pour 2023. La prochaine séance se tiendra le 23 septembre. Concernant les finances, il faut trouver 2 sponsors principaux, le site internet est prêt. Christiane Parmelin précise qu'un nouveau programme pour les bénévoles est à réaliser, simple, pratique et accessible.

Au vu des montants importants que coûtent les avis mortuaires (CHF 969.35 pour 2020), le comité a décidé qu'à l'avenir les avis seront demandés que pour les membres, leurs conjoints et leurs enfants.

14. Divers et propositions individuelles.

Christiane Parmelin nous informe qu'elle n'a rien reçu par mail ou courrier comme le veut les statuts.

Elle nous raconte que Romain Gili est à l'école de recrue à Aarau, qu'il est déjà 1^{er} trompette solo militaire, chef de partie, directeur des partielles et que sa maman a ajouté « et il est content » !! Pourtant il est confiné dans sa chambre, sans sortie, ils ont juste 2 heures pour un apéro, et ne peuvent pas prendre des colis depuis la maison. Mais on peut lui en envoyer !!

Les CD de la Voile sont à retirer vers elle pour la somme de CHF 10.--.

Antoinette Piot demande quelles sont les nouvelles partitions à offrir ? Rien de nouveau, la prochaine de Huwiler est à venir.

Claudine Fayet trouve bien que Ferran nous compose quelque chose pour nous tirer en avant, même pas conséquent.

Françoise Subilia nous rappelle qu'en 2022, Christiane Parmelin aura un chiffre rond : 80 ans, et que Laurent Descombes et André Vuichard auront 70 ans....

Elle demande aussi quel répertoire nous avons pour chanter à l'église. Ferran Gili répond que pour le fonctionnement de L'Alouette, on n'a pas besoin d'un répertoire, mais que si nous devons aller plus souvent dans les églises, il en faudrait un.

Laurent Descombes nous informe qu'il a chanté pendant 10 ans à Crassier, société dissoute, et qu'il pourrait remettre des partitions.

Christiane Parmelin remercie tout le monde et comme la parole n'est plus demandée, l'assemblée est levée à 22h.

Allez ,encore quelques chants pour finir en beauté 

Bursins, le 14 février 2021

La Présidente
Christiane Parmelin

La Secrétaire
Véronique Monney